JUSTICE

YVES DÉTRAIGNE

«Justice : Yves Détraigne demande une pause dans les réformes »

18/05/2011

Justice : Yves Détraigne

Sénateur de la Marne- Groupe Union Centriste

Demande une pause dans les réformes

Intervenant dans la discussion du projet de loi sur la participation des citoyens au fonctionnement de la justice pénale et au jugement des mineurs, le sénateur Détraigne a émis de sérieux doutes quant à l'amélioration que cette réforme pourrait réellement procurer aux justiciables…

Il a souligné le fait que l'introduction de citoyens assesseurs en correctionnelle, qui n'était jusque là réclamée par personne, risquait de ralentir le cours de la justice et s'est interrogé sur les moyens financiers dont disposerait la Justice pour mettre en œuvre ces nouvelles dispositions dans de bonnes conditions.

Sur la réforme du droit pénal des mineurs, le sénateur Détraigne s'est déclaré sceptique sur la constitutionnalité de certaines dispositions proposées et a déposé plusieurs amendements visant notamment à éviter que les mineurs sans antécédent pénal ne soient envoyés directement devant un tribunal…

Considérant enfin que la justice de notre pays avait surtout besoin de sérénité, il a demandé au gouvernement une pause dans les réformes et souhaité que les plus hautes autorités de l'État témoignent d'une plus grande confiance envers les magistrats et les personnels de Justice.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : @UC_Senat
Facebook : SenateursUDIUC